

# RAPPORT ANNUEL DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

M. Jean-Paul Boucher



**MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON**

16 décembre 2013

## RAPPORT ANNUEL DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

---

Mesdames, Messieurs,

Je suis heureux de vous présenter le rapport annuel sur la situation financière de la municipalité. Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, je traiterai des éléments suivants :

1. Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2012
  2. Les indications préliminaires sur les résultats d'exploitation pour l'exercice financier 2013
  3. Les orientations générales du budget de l'an 2014
- 

### Partie I

#### LES ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2012 ET LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR SUR CES ÉTATS

Les opérations de l'année financière 2012 se sont soldées par un excédent de l'exercice de 315 548 \$ sur un budget total de 3 560 283 \$.

Les états financiers indiquent également qu'au 31 décembre 2012, la municipalité dispose de différents excédents accumulés notamment :

- Un excédent de fonctionnement non affecté : 368 344 \$
- Divers excédents de fonctionnement affectés, réserves ou fonds réservés : 265 546 \$

Quant à la dette à long terme elle se situe à 3 912 747 \$.

Le rapport des vérificateurs, préparé par la firme Mallette, indique que les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2012.

---

### Partie II

#### LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2013

Le budget du présent exercice est établi à 3 718 188 \$.

À la fin de l'exercice, nous dégagerons très certainement un surplus d'opération. Celui-ci est toutefois difficile à évaluer avec précision, compte tenu des sommes reçues en vertu du programme de retour d'une partie de la taxe sur l'essence qui compensera les dépenses réalisées en partie au cours des années précédentes.

## RÉSUMÉ DES PRINCIPAUX DOSSIERS 2013

Voici les principaux dossiers réalisés au cours de la présente année.

### BÂTIMENTS MUNICIPAUX

- Réalisation des plans et devis pour le futur bâtiment de service de la patinoire
- Réfection de la membrane de la couverture de l'hôtel de ville

### RESSOURCES HUMAINES

- La convention collective de travail entre la municipalité et ses travailleurs syndiqués cols bleus et cols blancs a été paraphée pour la période commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2017. Également, une entente est intervenue entre le directeur général et le conseil pour une durée de 3 ans.
- Les démarches afin de combler le poste vacant suite au départ à la retraite de M<sup>me</sup> Lise Bouchard sont actuellement en cours.

### PARCS MUNICIPAUX

- Terrain de balle : Achat et installation de poteaux et un filet pour les activités sportives du terrain de balle afin de sécuriser les propriétaires adjacents et les passants.
- Mobilier urbain : Addition de bancs de parc et paniers à rebuts
- Terrain de soccer : Ajout de buts ainsi qu'une remise

### VÉHICULES

- Rachat de la camionnette en location et acquisition d'une seconde camionnette en mode location
- Remplacement de la motoneige
- Acquisition d'un souffleur pour la patinoire

### SÉCURITÉ ROUTIÈRE INTERSECTION DE QUEN ET RANG DES ÎLES

- Après avoir insisté auprès du ministère des Transports depuis 4 ans, celui-ci a procédé à des travaux importants, soit refaire le ponceau avec élargissement de la voie plus installation d'arrêts obligatoires avec feux rouges à cette intersection qui était dangereuse. Une deuxième phase est prévue pour corriger la courbe.

### VOIRIE MUNICIPALE

- Décohesionnement de la chaussée, asphaltage et lignage d'une partie du chemin du Ruisseau (environ 650 mètres)
- Rehaussement du chemin entre la rue Wilfrid-Simard et l'entrée du garage municipal et fabrication de la bordure de rue, asphaltage et lignage

### COURS D'EAU

- Face à la caserne incendie, d'importants travaux de correction étaient rendus nécessaires pour les résidents de ce secteur afin de faciliter l'écoulement de l'eau de surface (printemps et forte pluie). Ces travaux ont été complétés.

## DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL

- Une entente entre la Ferme des Épinettes accordant à la municipalité une option d'achat sur une superficie de terrain en vue des phases futures du développement résidentiel a été conclue. Le conseil a de plus entrepris les diverses étapes préliminaires dans ce dossier (ingénierie, étude de sol etc.).

## AQUEDUC ET ÉGOUT

- Fin du projet « optimisation » des équipements de la télémétrie en eau potable
- Prolongement du réseau d'égout sur une partie de la rue Coulombe ce qui permettra de desservir des entrepôts existants ainsi que quelques autres entreprises désireuses de s'installer.
- Nous avons procédé à la vidange des bassins d'épuration. Cette opération qui n'avait jamais été réalisée depuis leur construction a coûté plus de 75 000 \$, le tout étant financé à l'aide d'un règlement d'emprunt.

## TRAITEMENT DES ÉLUS

---

Conformément à la loi, voici le détail du traitement des élus municipaux pour l'année 2013. La rémunération des membres du conseil a été haussée de 2.3 % en 2013 pour s'établir comme suit :

Maire	Salaire	12 570 \$	
	Allocation dépenses	6 285 \$	18 855 \$
Conseillers	Salaire	4 190 \$	
	Allocation dépenses	2 095 \$	6 285 \$

À titre de représentant de la municipalité au sein de la MRC Lac-Saint-Jean-Est, une rémunération additionnelle est versée au maire comme suit :

Maire	Salaire	4 359.34 \$	
	Allocation dépenses (50 % de la rémunération)	2 179.66 \$	6 539 \$

---

## Partie III LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2014

Voici maintenant nos principales orientations pour l'année 2014.

### *Développement résidentiel*

Nous désirons continuer les études préliminaires, l'évaluation des terrains et possiblement faire l'acquisition de ceux-ci pour le développement futur. Le rythme de développement sera certainement dicté par l'évaluation des investissements à réaliser qui ne sont pas encore connus.

### ***Parc industriel***

---

Le réseau d'égout étant installé sur une partie de la rue Coulombe, nous allons procéder au pavage final de cette rue. Les nouveaux services installés permettent de desservir 3 ou 4 nouveaux terrains pour des entreprises.

### ***Pavillon des loisirs (patinoire)***

---

Nous prévoyons remplacer le bâtiment actuel par une nouvelle construction. Les plans ont été confectionnés par M<sup>me</sup> Nathalie Lemieux, architecte. Une demande sera adressée afin de pouvoir financer une grande partie des travaux à l'aide de la nouvelle enveloppe réservée à la municipalité dans le cadre du programme national de la ruralité.

### ***Projet d'un parc de planche à roulettes***

---

Le projet est évalué à 33 000 \$. La participation du RLS ainsi que l'utilisation d'un montant en provenance du programme de la ruralité 2007-2014 s'inscrit à la programmation. Il sera situé à l'intérieur de la patinoire existante.

### ***Centre sportif, récréatif et culturel***

---

Une rencontre est prévue en janvier avec la Commission scolaire suite à la subvention accordée par le gouvernement du Québec au montant de 1 453 000 \$ afin d'établir la participation de chacun. L'année 2014 permettra de faire toute la préparation de ce dossier (concours d'architecture, réalisation des plans définitifs, autre) afin de se conformer aux normes établies par le gouvernement. C'est également en 2014 que nous prévoyons déposer le règlement d'emprunt nécessaire à la réalisation du projet. La population sera informée dès que les informations financières finales seront connues dans ce dossier.

### ***Centre multiservices***

---

Après plusieurs rencontres en vue d'un partenariat avec la Caisse populaire et un groupe d'investisseurs une première phase de réalisation est prévue pour l'année 2014.

### ***Parc rang des îles***

---

L'acquisition d'un terrain dans le rang des îles et le début d'aménagement du parc sont toujours des priorités. Le règlement de zonage devra être modifié pour permettre la réalisation de ce projet.

### ***Camping municipal***

---

D'importantes rénovations sont prévues au bâtiment servant de buanderie et d'entreposage. Environ 30 000 \$ y seront investis.

### ***Hôtel de ville***

---

Le dossier de l'accès au rez-de-chaussée de l'édifice municipal devrait se réaliser si la réponse toujours attendue du financement dans le cadre du programme PIQM-MADA est confirmée à la municipalité.

### ***Divers***

---

Nous entendons continuer les investissements réguliers en regard du mobilier de parc et de l'éclairage public.

### ***Voirie municipale***

---

Nous continuerons les interventions afin d'améliorer le réseau routier et les trottoirs. Les priorités ne sont pas encore établies mais le rang 5 et le rang 10 risquent d'être priorisés en 2014.

### ***Infrastructures d'aqueduc et d'égout***

---

Les programmes de subvention, particulièrement le nouveau programme de retour d'une partie de la taxe sur l'essence, n'ont pas encore été annoncés et nous ne connaissons pas les montants d'aide financière pouvant être réservés à la municipalité.

C'est pourquoi nous n'inscrivons aucun projet de réfection au budget de 2014, la planification sera plutôt faite pour les années subséquentes.

### ***Fêtes du 150<sup>e</sup> anniversaire***

---

Les fêtes seront célébrées en 2014. Tout au cours de l'année diverses activités seront programmées. La municipalité contribuera à ces fêtes par une affectation d'un montant se situant entre 50 000 \$ et 75 000 \$.

### ***Aménagement site de la Belle-Rivière***

---

Une somme d'argent sera prévue pour débiter l'aménagement du site en fonction du plan déposé à la municipalité par Fondation Rues Principales.

Nous travaillerons également avec les autorités de la marina pour trouver le financement nécessaire à la modernisation des quais.

### ***Ressources humaines***

---

En début d'année, une personne devrait être embauchée à titre d'animateur communautaire suite au départ de M<sup>me</sup> Lise Bouchard. Nous devons également remplacer temporairement notre animatrice sportive laquelle partira en cours d'année en congé parental. L'embauche d'une nouvelle ressource suite au départ de M. Richard Dallaire sera également une des priorités du conseil.

### ***Taux de taxation***

---

Nous travaillons actuellement très fort pour maintenir les taux de taxation actuels.

### ***Conclusion***

---

Les défis en ce début de nouveau mandat sont nombreux et le conseil municipal est toujours confronté à des choix difficiles, car tout ce que nous voudrions faire ne peut toujours être réalisé.

J'ai confiance que notre nouvelle équipe livre la marchandise et soyez assurés que l'écoute des citoyens demeure notre priorité.

Bonne année 2014 à tous !

*Jean-Paul Boucher, maire*